

Le programme de coopération technique de l'AIEA : aperçu général

Créer des capacités pour une utilisation sûre et pacifique de la technologie nucléaire

La coopération technique (CT) de l'AIEA cherche à créer des capacités humaines et institutionnelles durables dans les États Membres afin que ceux-ci puissent utiliser la technologie nucléaire de manière sûre et pacifique pour répondre à ces défis. L'AIEA contribue de la sorte au développement national, régional et international, de même qu'à la réalisation des objectifs de développement durable.

Répondre aux défis majeurs en matière de développement

Environ 80 % des États Membres de l'AIEA n'ont pas d'activité électronucléaire. Qu'est-ce qui pousse les pays à devenir membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique ? Dans de nombreux cas, des défis majeurs en matière de développement liés à la santé humaine, à la sécurité alimentaire, à la disponibilité de l'eau, à un approvisionnement

énergétique inadéquat et à la dégradation de l'environnement sont des facteurs déterminants.

Conjuguer les compétences dans le domaine technique et en matière de développement

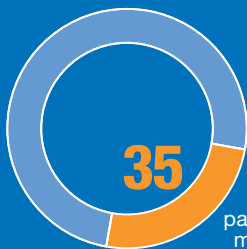
Le programme de CT de l'AIEA repose sur soixante ans d'expérience et de collaboration avec les États Membres et d'autres partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il est unique au sein du système des Nations Unies, car il associe un grand nombre de compétences dans le domaine technique et en matière de développement.

Tous les États Membres peuvent recevoir un appui, même si en pratique, les activités de coopération technique tendent à se concentrer sur les besoins et les priorités des pays moins avancés. Les États Membres de l'AIEA déterminent leurs besoins et leurs priorités au niveau national, en utilisant les programmes-cadres nationaux comme outils de planification stratégique à moyen terme.



144

pays et territoires soutenus



pays les moins avancés

2017

en quelques chiffres

1 979

bourses et visites scientifiques

3 641

missions d'experts et de conférenciers

42,7

millions d'euros d'achats au titre de la CT

COURS régionaux et interrégionaux

222

3 913

participants à des cours

5 913

participants à des réunions et autres personnes affectées à des projets

58

millions d'euros d'assistance consacrés par le programme aux États Membres dans le cadre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux



5 802

femmes ont participé au programme



29 % des contreparties de projet sont des femmes



36 % des participants aux cours sont des femmes

Domaines d'activité

Le programme de CT fournit un appui dans les domaines suivants : la santé et la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, l'eau et l'environnement, la planification énergétique et l'électronucléaire, les applications industrielles et la technologie des rayonnements, la sûreté, et le développement et la gestion des connaissances nucléaires. L'appui est fourni sous la forme de bourses et de visites scientifiques, de cours, d'ateliers et de séminaires, d'assistance d'experts et de fourniture d'équipements et de matériel.

Gestion et financement du programme

Le programme de CT est élaboré et géré conjointement par les États Membres et le Secrétariat de l'AIEA. Il est financé par des contributions volontaires au Fonds de coopération technique, des ressources extrabudgétaires, la participation des gouvernements aux coûts et des aides en nature.

Pour de plus amples informations sur le programme de coopération technique de l'AIEA, veuillez consulter le site www.iaea.org/technicalcooperation ou suivez-nous sur @iaeatc.

Courriel : official.mail@iaea.org